

## OCPM - Consultation publique 2018

Demandes d'information / questions / réponses

Demandes d'information / questions	Demandeurs	Lignes correspondantes dans la retranscription	Commentaires / Réponses
Critères d'évaluation des projets	M. Bertrand Larose	L. 1265 et L. 1325-1335	Après la réception du rapport de l'OCPM découlant des consultations publiques sur l'avenir du parc Jean-Drapeau, la SPJD s'affaira à élaborer son Plan directeur d'aménagement et de développement 2018-2028, qui déterminera les critères d'évaluation des nouveaux projets. Ces critères seront en conformité avec la vision, les valeurs et les orientations stratégiques du parc Jean-Drapeau, de même qu'en adéquation avec le schéma d'aménagement privilégié. Le nouveau Plan directeur donnera également les contours du nouveau modèle d'affaires qui encadrera le développement du Parc de manière pérenne et les futurs projets qui seront planifiés au cours des 10 prochaines années. Les portefeuilles de projets seront choisis à partir des recommandations faites par l'OCPM. Les critères d'évaluation des projets répondront aux orientations et enjeux tels que défini dans le plan directeur et seront proposés lors du dépôt du Plan pour adoption finale.
Étude sur la carboneutralité	M. Diedbolt	L. 1490-1495	Étude CIRAIG
Étude sur le bruit concernant les tours à délais pour propager le son de différente façon	M. Langlois	L. 1660	Rapport acoustique
Document qui comparerait le statut du Mont-Royal et du parc Jean-Drapeau (concernant la charte et l'historique), soit des notaires, du greffe ou des archivistes	M. Dinu Bumbaru	L. 2230	Tableau comparatif
Étude d'Ethnoscope de 2001 - mise en valeur du patrimoine militaire	M. Dinu Bumbaru	L. 2305	Document à déposer sur le site de l'OCPM
Information concernant les plans d'urgence pour l'IND et l'ISH - Orientation de sécurisation	M. Roger Laroche	L. 2455	La minéralisation des sols et la coupe d'arbres n'ont pas de lien avec le plan d'évacuation / plan de mesure d'urgence, mais avec l'ajout de 20 000 personnes et la fluidité de circulation sur le site. Nous travaillons présentement avec des professionnels et les pouvoirs publics sur les mesures à mettre en place pour procéder à l'évacuation du site. Pour ce qui est du plan de mesure d'urgence, nous donnerons un mandat à un consultant pour l'ébauche du plan prochainement.
Carte des cadastres et espaces qui délimite le territoire (limite territoriale du Casino)	M. Denis Taillefer	L. 2585-2590	Consulter les deux sources publiques suivantes : le site infolot du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ( <a href="https://appli.mern.gouv.qc.ca/infolot/">https://appli.mern.gouv.qc.ca/infolot/</a> ) et le site de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal ( <a href="http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528875&amp;_dad=portal&amp;_schema=PORTAL">http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528875&amp;_dad=portal&amp;_schema=PORTAL</a> ).
Comparaison du nombre d'événements qui ont nécessité une exemption du règlement de Montréal sur le bruit, entre 1993, aujourd'hui et ceux à venir (règlement RB B-3 de Ville-Marie)	M. Christophe Malaterre	L. 2830	Délais supplémentaires requis
Information ou rapports supplémentaires concernant le bruit (acousticiens, architectes, etc.)	M. Christophe Malaterre	L. 2865	Délais supplémentaires requis